

PAROLES D'HOMMES ET DE FEMMES

Seconde journée d'étude

L'éducation interculturelle et le modèle français d'accueil
et de scolarisation des jeunes primo-arrivants

Contribution des associations à l'accueil et à la scolarisation des primo-arrivants

vendredi 17 janvier 2020, de 9 h 00 à 17 h 00

Palais du Luxembourg, salle Médicis,
accès 15, rue de Vaugirard, 75006 Paris



Inscription obligatoire : parolesdhommesetdefemmes@orange.fr

Présentation de l'invitation et d'une pièce d'identité exigée à l'entrée

Accès : aucun stationnement n'est possible dans l'enceinte du Palais du Luxembourg

Parcs de stationnement : place Saint-Sulpice, Marché Saint-Germain, rue de l'école de Médecine, rue Soufflot

RER : Luxembourg, métro : Odéon, Mabillon, Saint-Sulpice ; bus : 58, 84 et 89 ; station Vélip' n° 6017, 34, rue du Condé

Programme de la seconde journée d'étude

Contribution des associations à l'accueil et à la scolarisation des primo-arrivants

Étude réalisée avec la collaboration d'Olivier Favier et de Catherine Becker

MATIN

9 h 00 ACCUEIL

9 h 30 INTRODUCTION

Frédéric PRAUD, Délégué général de l'association Paroles d'Hommes et de Femmes, sur la recherche menée sur l'apport des associations à l'accueil et à la scolarisation des jeunes primo-arrivants dans le cadre des travaux sur le modèle français d'accueil et de scolarisation des jeunes primo-arrivants.

9 h 45 - 11 h TABLE-RONDE 1

La scolarisation, notamment des 16-18 ans. État des lieux.

- **Isabelle RIGONI, maîtresse de conférences en sociologie à l'INSHEA et chercheuse au GRHAPES.** Ses travaux portent sur la participation et les mobilisations autour des questions migratoires et éducatives. Elle a notamment coordonné plusieurs programmes de recherche sur l'insertion socio-scolaire des élèves en situation de migration et d'allophonie. Elle présentera son travail intitulé « Étude sur la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA) et des enfants issus de familles itinérantes et voyageurs (EFIV) » ; projet porté par l'INSHEA (Institut national supérieur de formation et de recherche sur le handicap et les enseignements adaptés), étude réalisée pour le Défenseur des droits.
- **Pierre HENRY, directeur général de France Terre d'Asile.** L'association, à travers l'action d'une direction dédiée à la Protection des mineurs isolés étrangers (DPMIE), s'efforce de garantir à ces jeunes le respect de leurs droits, notamment à travers une insertion basée sur l'apprentissage et la formation professionnelle, en complémentarité avec l'Éducation nationale. À partir de 16 ans, il n'y a plus d'obligation de scolarité, quels sont les accords passés entre l'association et l'Éducation nationale pour que les jeunes intègrent des dispositifs éducatifs et professionnalisant ?
- **Jean-Pierre FOURNIER, rédacteur aux Cahiers pédagogiques** pour la sortie du numéro spécial de janvier sur l'apprentissage des jeunes migrants, numéro qui aborde les expériences des CASNAV de France dans la scolarisation des primo-arrivants. Revue de référence éditée par le CRAP (Cercle de recherche et d'actions pédagogiques).

11 h 00 - 12 h 30 TABLE-RONDE 2

Les associations en soutien de l'Éducation nationale pour la scolarisation et la formation des primo-arrivants MNA

- **Espérance MINART, présidente fondatrice** de l'association TIMMY, et **Vincent Génie, co-responsable de la Team scolarité/formation.** Cette association bénévole parisienne accompagne les mineurs et jeunes majeurs isolés au quotidien depuis 2015, particulièrement les jeunes en période de recours : hébergement citoyen, besoins d'urgence, suivi des dossiers juridiques et administratifs, orientation vers les soins, activités et grands projets éducatifs, cours d'alpha, de FLE, d'anglais, ateliers d'informatique, d'expression orale, de civisme, aide à la scolarisation, plaidoyers et actions de sensibilisation... Concernant la scolarité, il s'agit de préparer ces jeunes au démarrage ou à la reprise de leurs études en nous adaptant aux aptitudes et ambitions de chaque élève afin d'éviter qu'ils perdent leurs acquis ou leur motivation. L'idée est de les intégrer dès que possible dans le circuit scolaire ou l'apprentissage sans attendre qu'ils soient pris en charge par l'ASE, en tentant de les rendre le plus autonomes possible et de les impliquer dans leurs démarches d'insertion. L'association n'existe que pour palier le manque de soutien de ces jeunes par l'État et les départements et faire tomber les nombreuses barrières qui sont mises sur leurs routes pour les empêcher de progresser.

- **Nancy KARLIKOW et Odile MANAC'H, bénévoles à l'ADJIM**, association brestoise qui accompagne les jeunes isolés migrants, surtout mineurs, leur cherche des hébergements, leur dispense de l'aide juridique, les mène vers la la scolarisation, leur propose des ateliers de français, des sorties, etc. Nancy Karlikow s'occupe plus particulièrement de la scolarisation des mineurs nons reconnus comme tels par le Centre départemental d'action sociale ou le juge des enfants et Odile Manac'h anime des ateliers d'alphabétisation et de préscolarisation pour ceux qui sont peu allés à l'école, en liaison avec l'ABAAFE. L'association est entièrement composée de bénévoles.
- **Régine BARBE et Véronique DIÈNY, association 3aMIE**. Face à la demande des jeunes d'être scolarisés, elles ont créé ensemble cette association en 2017. Elle accueille ces jeunes non reconnus mineurs, leur offre la possibilité de prendre en main leur avenir et de s'intégrer à la société française par l'éducation. Elle propose une alternative à la rue, à l'oisiveté et à la désespérance en leur offrant 25 h de cours par semaine (français, mathématiques, histoire, éducation civique, sciences, informatique, etc.), une organisation scolaire avec des horaires réguliers, des devoirs et des liens sociaux. L'association accompagne les jeunes dans leurs projets scolaires et professionnels avec pour but de les intégrer le plus rapidement possible dans des formations diplômantes.
- **Aurélien ARRIBAT, présidente et co-fondatrice de l'association village d'Eva, à Mayotte**. Sa vocation est d'aider les enfants à s'insérer dans la communauté mahoraise, essentiellement par l'éducation. Pour y parvenir, le travail se fait sur trois axes : **1.** Actions de plaidoyer consistant à sensibiliser les pouvoirs publics, les politiques, les institutions, les médias et la population sur les questions de la jeunesse non scolarisée à Mayotte. **2.** Notre dispositif « l'École de la rue » permettant l'accès aux savoirs de fondamentaux pour les enfants âgés de 6 à 16 ans vivant à Mayotte et exclus du système scolaire. **3.** Actions de conseil, d'orientation et d'accompagnement des jeunes et de leurs familles dans les démarches d'accès à la scolarisation.
- **Sheila KOLANI, enseignante bénévole à Paris d'Exil et Sarah EMERY, ancienne coordinatrice du pôle de français de l'association**, qui militent pour l'accueil inconditionnel et digne de tous les exilés. Sheila et Sarah ont travaillé ensemble. Sarah a été coordinatrice du pôle cours de français jusqu'à septembre 2018. L'essentiel de leurs missions étaient de signaler les primo-arrivants à la bibliothèque de Couronnes, les répartir selon leur niveau de français et dans la mesure du possible (si ce n'était pas le cas, avec une autre association), assurer un suivi juridique, trouver des hébergements, les aider à survivre dans la rue, recruter des bénévoles, solliciter les éducateurs, etc. Sarah Emery a également participé à un travail intense de plaidoyer à destination de la Croix-Rouge.
- **Annaïck BADIANE, bénévole dans l'association Le Temps Partagé, Quimper**. L'association est née en janvier 2018, suite à une période de fin de prise en charge des MNA sur Quimper. Elle assure, via des avocats, le suivi juridique et médical et la reconstitution d'état civil des jeunes qu'elle héberge et œuvre à leur scolarisation. Elle leur propose aussi une offre culturelle et sportive variée. La scolarisation est une condition *sine qua non* à l'hébergement. Il n'est pas simple de scolariser des MNA dans le Finistère, suite à un accord entre le Centre d'action social et l'inspecteur d'académie, toujours cité par la division des élèves, et pourtant jamais rendu public. Il faut sans cesse convaincre les chefs d'établissements que l'avenir, notre avenir, passe aussi par la scolarisation de ces jeunes. L'association œuvre donc sur plusieurs plans : la défense du droit à la scolarité en dénonçant publiquement ce droit bafoué, l'inscription directe des jeunes après avoir convaincu les chefs d'établissements, l'organisation d'événements avec l'objectif de sensibiliser le public au sort des MNA et de financer le coût de leurs scolarités, les cours d'alphabétisation et de remise à niveau dispensés par des bénévoles, en amont d'une inscription à l'école.



13 h 25

Modératrice après-mid, introduction avec Paroles d'Hommes et de Femmes

Lauriane CLÉMENT est journaliste, en charge des actualités pour le magazine *Phosphore*, et auteure de deux livres, *Écrire liberté à l'école des enfants migrants* (pour lequel elle a passé une année à suivre la scolarisation des migrants dans des classes d'accueil, UPE2A) et *Humains dans la rue, histoires d'amitiés avec ou sans-abri* (co-écrit avec le fondateur de l'association Entourage, Jean-Marc Potdevin et l'ancienne sans-abri Anne Lorient). Elle est également chef d'équipe de maraudes à la Croix-Rouge depuis huit ans.

13 h 35 - 15 h

TABLE-RONDE 3**La formation professionnelle via la langue française et les lieux d'éducation**

- **Catherine DUBOST, bénévole, et Marie-Pierre BARRIÈRE, trésorière et co-fondatrice de l'association ÉOLE, Lyon.** ÉOLE accompagne des MNA porteurs d'un projet professionnel inaccessible dans le dispositif actuel. Par un travail d'orientation, des cours de soutien et un contact régulier avec leur établissement d'enseignement ainsi qu'avec les travailleurs sociaux qui les accompagnent, nous les aidons à définir leur projet d'études et à le réaliser. Chaque jeune est accompagné individuellement. L'association met en place un réseau de parrainage professionnel permettant à chacun d'élargir ses contacts dans le domaine d'activité auquel il se destine, par le biais de stages, de rencontres, etc. ÉOLE organise également des événements culturels. En échange, les jeunes s'engagent à soutenir, une fois dans la vie active, un projet éducatif dans leur pays d'origine.
- **Catherine BORIOS, présidente de l'association PEP13 Marseille et Corinne AUFFRET-BANDOU,** présenteront le dispositif JANA : « Jeunes allophones nouvellement arrivés », un dispositif d'accueil et de remise à niveau pour les 16-20 ans, mineurs non accompagnés et jeunes majeurs demandeurs d'emploi, créé pour leur permettre d'accéder à une formation qualifiante. Aujourd'hui, quel nouveau projet d'inclusion globale éducation/santé est porté par JANA ?
- **Les MNA de Calais. Mme Hélène BODART, directrice départementale du Pas-de-Calais de France Terre d'asile,** présentera leur action auprès des lycées de la région, notamment des modalités d'intégration des jeunes migrants à un système éducatif professionnalisant, et **Virginie CLETON, formatrice à Saint-Omer auprès du lycée de Lumbres,** évoquera leur action auprès des MNA. **M. CORTYL, proviseur du lycée professionnel Bernard-Chauchoy de Lumbres** présentera les modalités d'accueil des jeunes primo-arrivants de Calais au sein de son établissement.
- **Bertrand LECOCQ, directeur du CASNAV, coordonnateur académique CASNAV,** rectorat de l'académie de Lille, sur la situation des jeunes primo-arrivants en Hauts de France et l'action du CASNAV.
- **El Hadji BARRY, fondateur de l'APSCO à Lille.** Au départ, il s'agissait de faire du soutien scolaire, puis l'offre s'est diversifiée vers l'apprentissage de la langue française à destination des familles (notamment des femmes, afin qu'elles puissent s'insérer à terme dans la vie professionnelle). Les mineurs suivent les cours de l'APSCO en attendant d'intégrer un établissement scolaire dans les centres de Lille et de Roubaix. Ils restent en moyenne de trois à six mois. L'apprentissage du français est quotidien, à raison de 4 heures par jour.
- **Sylvie BROD, association ADJIE (Accompagnement et défense des jeunes isolés étrangers), Paris. Professeure de langue et de FLE,** Sylvie Brod a naturellement lutté avec RESF puis l'ADJIE pour la scolarisation de tous les nouveaux arrivants et la régularisation de leurs parents. En 2012, vingt-trois associations nationales ont créé l'ADJIE pour observer et faire appliquer le droit de plus en plus malmené des jeunes isolés. Il lui est vite apparu que démontrer ne suffit pas : victimes de sorties sèches à 18 ans, leur projet s'effondrait. Autonomie et insertion passent d'abord par les liens avec l'éducation Nationale. En deux permanences bénévoles inconditionnelles hebdomadaires d'une centaine de jeunes de tous les départements, l'ADJIE a suivi plusieurs milliers de dossiers juridiques et a aidé les CASNAV à en scolariser des centaines.

15 h - 16 h 30

TABLE-RONDE 4

Éducateurs/formateurs/enseignants : des métiers aux objectifs communs

- **Hélène JEVDJENIJEVIC** travaille depuis trois ans à la Fondation Apprentis d'Auteuil où elle est **chefe de projet national mineurs non accompagnés**, dans le cadre du pôle protection de l'enfance de la Fondation. Avec mille six cents mineurs non accompagnés accueillis, l'association est la plus importante en France. Elle dispose d'une trentaine de MECS et d'une trentaine de dispositifs dédiés MNA (plates-formes dédiées à l'accueil de jour avec un hébergement diffus pour les plus grands et incluant un suivi éducatif). Par ailleurs, l'association gère un certain nombre de collèges, lycées, centres de formation pour, entre autres, les MNA qu'elle accompagne, mais aussi d'autres MNA venus de l'extérieur. **Jean-Marc ROSSI, chef de service du CEFIP** (Centre éducatif de formation professionnelle), Apprentis d'Auteuil à Orsay, dispositif qui accueille des jeunes MNA.
- **Professeur UPE2a, acteur de l'enseignement catholique.** En Loire-Atlantique, nombreux sont les mineurs non accompagnés non reconnus par le département, ce qui leur interdit tout accès à l'enseignement public. Pour nombre d'entre eux, la solution est de se tourner vers l'enseignement privé sous contrat qui ne fait pas obstacle à leur accueil où se vivent de nouvelles situations d'inclusion scolaire. Le dispositif a été construit sur un mode itinérant. Les cours sont regroupés dans des endroits stratégiques. Quand un jeune décroche, il est orienté vers cette structure sur décision d'une commission. Les associations orientent donc les jeunes vers ces établissements. C'est ensuite aux professeurs principaux de trouver des interlocuteurs auprès des référents de ces jeunes : hébergeurs solidaires, famille d'accueil, référents scolaires... Des enseignants spécialisés accompagnent les équipes dans leur démarches d'inclusion et les professeurs principaux dans l'appréhension de nouvelles réalités éducatives.
- **Mathilde ARCHAMBAULT, cheffe de service depuis huit ans, association HORS LA RUE, Montreuil.** Depuis 2004, Hors la Rue vient en aide aux mineurs étrangers en situation d'errance et de danger, à Paris et en région parisienne, par des actions de repérage, d'accueil et d'accompagnement vers le droit commun. Du fait de ses compétences et de son histoire, l'équipe éducative effectue particulièrement sa mission d'aller-vers auprès de jeunes originaires d'Europe de l'est et/ou issus des communautés Rom. Hors la rue propose aux jeunes rencontrés un accueil de jour, des ateliers socio-linguistiques et un suivi éducatif et psychologique individualisé avec l'objectif de leur redonner une place d'enfant, de développer leur compétences psycho-sociales et de favoriser leur autonomisation. Il s'agit aussi de donner goût aux apprentissages pour les jeunes les plus éloignés de l'école et de préparer une future scolarisation pour les jeunes primo-arrivants dont la demande d'aller à l'école est centrale.

Présentation des outils de formation

- **Marion HÉLAUDAIS, chargée de projets pédagogiques numériques.** La direction adjointe en charge de la promotion et de l'enseignement du français est un petit service de TV5 Monde qui existe depuis un peu plus de vingt-cinq ans. Elle est l'équivalent du service Langue française de RFI. Ce service propose des ressources pour les professeurs et les apprenants de FLE sur les sites enseigner.tv5monde.com et apprendre.tv5monde.com, essentiellement à partir des vidéos de la chaîne. L'ensemble du dispositif est gratuit. Marion Hélaudais assure la gestion de plusieurs projets multimédias et anime des ateliers de formation auprès d'enseignants de français langue étrangère. Elle assure également la validation de ressources pédagogiques pour deux sites internet.
- **RFI Savoirs, Lidwien VAN DIXHOORN, cheffe du département langue française.** Le service langue française de RFI a pour mission la promotion de la langue française et de son apprentissage auprès de ses publics. À cette fin, le service produit des séries bilingues de sensibilisation au français à partir de vingt langues diffusées dans les programmes en langues étrangères de RFI et sur le site Internet RFI Savoirs. Dans la partie « Apprendre et enseigner le français » du site RFI Savoirs, le service propose des ressources pédagogiques pour apprendre et enseigner le français avec des extraits d'émissions de RFI. Enfin, le service langue française est régulièrement impliqué dans des projets de coopération éducative internationale et de formation de formateurs, en association avec des partenaires publics et privés chargés de développer l'apprentissage et l'enseignement du français en France et dans le monde.
- **Muy-Cheng PEICH, association Bibliothèques sans frontières (BSF), directrice de l'éducation et coordinatrice du Lab de BSF.** L'objectif est de porter la connaissance à celles et ceux qui en sont privés. BSF opère dans trente pays et chacun des projets s'adapte à des contextes spécifiques et visent l'appropriation des bibliothèques par les populations et la pérennité des structures appuyées. Les bibliothèques sont de formidables ponts entre une histoire partagée et un futur en construction. Elles sont des lieux de construction d'une mondialisation multiculturelle et métissée. BSF effectue un travail important sur l'accueil des populations en situation de migration dans les bibliothèques. Elle a notamment développé un parcours de formation en ligne sur la plate-forme BSF Campus à destination des acteurs de terrain.

Modérateurs

Frédéric PRAUD, Paroles d'Hommes et de Femmes

Lauriane CLÉMENT, journaliste

